



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°7

Réunion Restreinte du 23/02/2023

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

CHAMPIONNAT & COUPE SENIORS FUTSAL

Match N° 25548722 DFC PARIS 19 / E.J CHARLES HERMITE coupe seniors du 18/02/23

Lecture de la FMI, match non joué, au motif : absence du club visiteur (E.J CHARLES HERMITE)
EJ CHARLES HERMITE jouait le même jour un match de championnat.

Le district reconnaît une erreur administrative de ne pas reporter le match de championnat

Match N° 24582975 ESP PARIS 19 / EJ CHARLES HERMITE seniors D1 du 18/02/23.

*La commission donne match à jouer impérativement au plus tard le 29 mars 2023 **date butoir** avec 2 arbitres officiels à la charge des 2 clubs.*

Match N° 24605184 SALESIENNE / EJ CHARLES HERMITE seniors D1 du 09/02/23

La commission fixe la rencontre au 08/04/2023 date butoir.

Il convient de respecter les dates butoirs lorsqu'elles sont fixées sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.

COUPE U14 FUTSAL

Match N°25705199 AC PARIS 15 / SPORTING CP Coupe futsal U14 du 18/02/23

Lecture de la FM match non joué, au motif : absence du club visiteur (SPORTING CP)

La commission donne match perdu par forfait à SPORTING CP et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière) AC PARIS 15 est qualifié au prochain tour.

COUPE U12 FUTSAL

Match N° 25705195 MACCABI PARIS 12^{ème} / PARIS XV FUTSAL coupe U12 du 18/02/23

Lecture de la FMI match non joué, au motif : absence du club visiteur (PARIS XV FUTSAL)

La commission donne match perdu par forfait à PARIS XV FUTSAL et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière) MACCABI PARIS 12^{ème} est qualifié au prochain tour

Match N° 25705196 AF PARIS 18 / PARIS XIV FC coupe U12 du 18/02/23

Lecture de la FMI match non joué, au motif : absence du club visiteur (PARIS XIV FC)

La commission donne match perdu par forfait à PARIS XIV FC et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière) AF PARIS 18 est qualifié au prochain tour.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevante. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

2^{ème} Appel

Match N° 25126864 PARIS ELITE FUTSAL / PARIS XV FUTSAL U14 du 04/02/23

Match N° 25300404 ESP PARIS 19 / PARIS ACASA critérium U12 du 14/01/23

Match N° 25300405 ESP PARIS 19.2 / PARIS XV FUTSAL critérium U12 du 14/01/23

Match N° 25300408 PARIS XIV FC / PARIS ACASA critérium U12 du 21/01/23

Match N° 25300276 PARIS XIV FC / PARIS ACASA critérium U10 du 14/01/23

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL**COUPE 75 SENIORS**

1/8 de finale le 04/03/23 – tirage le 13/02/23

1/4 de finale le 22/04/23 – tirage le 20/03/23

1/2 finale le 06/05/23 – tirage le 24/04/23

COUPE 75 U18

1/2 finale le 08/04/23 – tirage le 13/02/23

COUPE 75 U16

1/2 finale le 25/03/23 – tirage le 13/02/23

COUPE 75 U14

1/4 de finale le 04/03/23 – tirage le 13/02/23

1/2 finale le 08/04/23 – tirage le 20/03/23

COUPE 75 U12

1/4 de finale le 04/03/23 – tirage le 13/02/23

1/2 finale le 08/04/23 – tirage le 20/03/23

COUPE 75 U10

1/4 de finale le 04/03/23 – tirage le 13/02/23

1/2 finale le 08/04/23 – tirage le 20/03/23